

Projet sur les finalités d'apprentissage

Séance de réflexion sur la conception pédagogique (juin 2023)

Résumé des travaux

Aperçu et objectifs

Nous avons accueilli plus de 150 participants à la séance de réflexion sur la conception pédagogique de juin 2023. Ce groupe était composé des responsables pédagogiques de chacun des 17 départements de médecine de famille du Canada (tant pour la formation de base que pour les compétences avancées), des membres du Groupe de travail sur la réforme de l'éducation, du personnel et des consultants du projet, ainsi que des collègues de l'Équipe de soins primaires. Cette séance de réflexion s'inscrivait dans le cadre du processus de réforme du cursus que nous avons abordé sous l'optique de la conception pédagogique. Cette séance de réflexion avait pour thème la « Configuration de la formation » et beaucoup d'idées en sont ressorties. Peu importe où se situait chaque faculté le long du processus de renouvellement du programme d'études, notre objectif était de stimuler l'apprentissage, le partage et la pensée conceptuelle, et de laisser le temps de discuter des éléments concrets au sein de chaque groupe universitaire.

À quoi ressemblera le nouveau programme d'études de trois ans (dans ma faculté) ?

C'est ici que nous avons commencé à répondre à cette question. Une bonne conception pédagogique consiste à harmoniser l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation en fonction des résultats de la formation escomptés. L'objectif premier de cette séance de réflexion était d'examiner comment la refonte pédagogique et le changement du cursus peuvent favoriser la préparation à la pratique et la globalité, qui sont les deux principales priorités de la réforme des programmes d'études. Nous avons examiné la théorie et les données probantes recueillies dans le cadre du Projet sur les finalités d'apprentissage sur la préparation à la pratique, puis nous avons retroussé nos manches pour décortiquer les concepts clés et trouver des idées sur la façon dont ils peuvent être appliqués à la réforme du programme d'études.

Nous voulions que vous repartiez avec plus de renseignements que vous en aviez au départ

Chaque programme a eu l'occasion de travailler sur ses plans de réforme du programme d'études en profitant des connaissances, des idées, des connexions et des synergies développées partout au pays. Cela a permis de préparer le terrain pour la séance de réflexion de décembre 2023, qui portera sur les priorités 3, 4 et 5 de la réforme nationale du programme d'études.

Vous accompagner là où vous en êtes le long de votre parcours

Nous comprenons que chaque programme en est à un stade différent de sa planification. La séance de réflexion permettait donc aux programmes de reprendre là où ils en étaient. En regardant la globalité, et étant donné que tous les participants étaient familiarisés avec le [Profil de formation pour la résidence](#),

nous avons demandé aux programmes de faire un retour sur la manière dont leur situation et leurs priorités cadrent avec ce profil ou en diffèrent. Que les programmes aient été bien avancés dans le processus de planification du programme d'études ou qu'ils n'aient pas encore commencé, ils ont eu l'occasion de progresser vers la prochaine étape.

Lors de la deuxième journée, nous avons proposé aux participants des programmes de compétences avancées un volet parallèle. Ils étaient alors invités à s'interroger sur la manière dont les programmes enseignent et évaluent les domaines du leadership, de la représentation des intérêts et de l'érudition, puis à songer à des idées et des possibilités d'adaptation de la formation en compétences avancées dans le contexte d'un programme d'études remanié sur trois ans pour la formation de base.

Documentation importante et matériel de présentation

- [Ordre du jour pour la séance de réflexion sur la conception pédagogique](#)
- [Participants à la séance de réflexion sur la conception pédagogique, y compris les membres du Groupe de travail sur la réforme de l'éducation](#) (en anglais seulement)
- **Lectures recommandées pour la préparation à la séance de réflexion**
 - [Modèle de planification de la réforme du programme d'études](#), qui comprend les priorités de la réforme du programme d'études (distribué en février 2023)
 - [Profil de formation pour la résidence en médecine de famille et les programmes de compétences avancées](#)
 - [Rapport final et recommandations du Projet sur les finalités d'apprentissage](#)
 - [Survol de la définition de la préparation à la pratique : Synthèse des données probantes recueillies lors du Projet sur les finalités d'apprentissage](#)
 - [Portrait de l'état de préparation à la pratique selon les données recueillies lors du Sondage longitudinal en médecine familiale : Synthèse des données probantes du Projet sur les finalités d'apprentissage](#)
 - [Are early career family physicians prepared for practice in Canada? A qualitative study](#)
 - Résumé : [Advances in Health Sciences Education, Theory and Practice](#) – Making sense of adaptive expertise for frontline clinical educators: a scoping review of definitions and strategies
 - [Guide d'introduction au volet des compétences avancées](#)
- **Documentation de réflexion après la séance**
 - [Diapositives de la séance de réflexion sur la conception pédagogique](#)
 - [Équipe de soins primaires — Former pour transformer](#)
 - [Plaidoyer. Découvrez l'ordonnance pour les soins primaires](#)

- [RÉFORME DE L'ÉDUCATION EN MÉDECINE FAMILIALE](#) : Une analyse discursive des groupes de discussion lors de la conférence de la SMRC sur les régions rurales et éloignées 2023 ([lire le rapport complet ici](#))

Information et contribution des participants à la séance de réflexion

Aperçu et résultats du Café du monde sur la configuration de la formation

Sujet 1. Transition vers la résidence	Sujet 2. Transition vers la pratique	Sujet 3. Contexte de la formation — MILIEU RURAL	Sujet 4. Contexte de la formation — MILIEU URBAIN	Sujet 5. Globalité
<p>Introduction pour tous les sujets : La préparation est notre finalité d'apprentissage et la formation vise à ce que les diplômés soient prêts, désireux et capables de dispenser des soins complets et globaux partout au Canada. Une bonne conception pédagogique consiste à orienter l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation vers ce résultat. En vous appuyant sur les découvertes de la matinée au sujet de la préparation et de la globalité, générez des idées pour répondre à la question suivante : « À quoi cela ressemble-t-il ? »</p>				
À quoi devrait ressembler une « transition vers la résidence » ? Quels sont les éléments ou les caractéristiques clés de la préparation ? (une idée par papillon adhésif)	À quoi devrait ressembler une « transition vers la pratique » ? Quels sont les éléments ou les caractéristiques clés de la préparation ? (une idée par papillon adhésif)	Comment les expériences de formation en milieu rural peuvent-elles favoriser/favorisent-elles la préparation ? Quels types d'expériences et expositions recherchez-vous ? (une idée par papillon adhésif)	Comment les expériences de formation en milieu urbain peuvent-elles favoriser/favorisent-elles la préparation ? Quels types d'expériences et expositions recherchez-vous ? (une idée par papillon adhésif)	Quelle approche ou conception peut-on adopter pour s'assurer que chaque résident-e ait la possibilité de se « préparer » à offrir toute la gamme de soins qu'englobe la discipline et de cultiver son identité de généraliste ? (une idée par papillon adhésif)
<p>Notes d'animation pour tous les sujets : Demandez aux participants de prendre 3 minutes pour réfléchir et écrire leurs idées sur des papillons adhésifs (une idée par papillon adhésif), puis de les coller sur le tableau à feuilles correspondant au sujet. Encouragez-les à trouver autant d'idées que possible (aucune limite). Si les participants ont des questions ou des préoccupations relatives à la faisabilité, aux ressources et/ou aux règles et règlements, etc., encouragez-les à écrire ces questions ou ces préoccupations sur un autre papillon adhésif qu'ils colleront sur le tableau intitulé « Stationnement à idées ». Une fois cette étape terminée (affichez toutes les idées !), demandez aux participants de bien vouloir présenter leur idée préférée, brièvement, afin qu'autant d'idées que possible puissent être exprimées.</p>				
<p>« Données » recueillies grâce au Café du monde sur la configuration de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Papillons adhésifs (en anglais seulement) ➤ « Stationnement à idées » sur les politiques (en anglais seulement) ➤ Thèmes et vote par points (en anglais seulement) 				

Aperçu et résultats de l'exercice « APB Appeler un ami »

Dans votre révision du Profil de formation pour la résidence de votre programme, quelles sont les nouveautés ?

Parcourez la carte des APB grandeur nature, y compris les habiletés techniques.

Utilisez vos papillons adhésifs rouges pour indiquer les APB pour lesquelles votre programme pourrait bénéficier du soutien par les pairs et vos papillons adhésifs verts pour celles pour lesquelles votre programme peut offrir du soutien par les pairs. Veillez à inscrire le nom de votre université ainsi que votre nom complet sur les papillons adhésifs.

Mêlez-vous les uns aux autres, collez, discutez !

- [« Données » recueillies grâce à l'exercice « APB Appeler un ami »](#) (en anglais seulement)

Concepts clés et émergents pour les compétences avancées

NOTE IMPORTANTE : Le résumé qui suit rend compte de la discussion ayant eu lieu durant la séance de réflexion sur la conception pédagogique de juin 2023 et des commentaires recueillis à ce moment-là. Cette séance s'est tenue avant que le Conseil d'administration du CMFC ait pris la décision, en novembre 2023, d'arrêter la mise en œuvre de la troisième année de résidence en médecine de famille.

[Guide d'introduction au volet des compétences avancées](#)

L'objectif de ce volet de la séance de réflexion sur la conception pédagogique de juin 2023 était de s'interroger sur la façon dont la conception du nouveau programme d'études de base de trois ans et sa mise en œuvre allaient influencer la configuration de la formation en compétences avancées. Le déploiement du nouveau programme d'études de 3 ans n'étant pas prévu avant 2027, les programmes de compétences avancées ne seront pas affectés avant 2030. Il semble toutefois important de commencer déjà à planifier la formation en compétences avancées afin de disposer d'un temps suffisant pour procéder à des changements et d'assurer qu'ils soient pris en compte dans la planification du nouveau programme d'études pour la formation de base. L'objectif de la séance était d'examiner les objectifs de formation, les possibilités, les défis et les mesures à prendre ensuite pour planifier l'enseignement des compétences avancées. Ce qui suit est un bref résumé de la discussion.

1) Quels effets la mise en œuvre du nouveau programme d'études de base prolongé aura-t-elle sur les CCA et les programmes de compétences avancées ?

- a. La nécessité de CCA dans certains domaines de pratique reste la même, aujourd'hui et à l'avenir.
- b. Le CMFC continue de considérer ses membres titulaires de CCA comme une composante essentielle de la médecine de famille et des soins primaires au Canada.
- c. Il est entendu que les programmes liés aux CCA exigent une formation bien supérieure à la formation de base des résidents.

- d. Les programmes de catégorie 2, plus courts, pourraient être touchés puisque le nouveau programme d'études de trois ans pourrait permettre aux résidents d'acquérir une partie de ces compétences dans le cadre de leur formation de base.
- e. La médecine de famille a besoin des titulaires de CCA à titre de leaders dans les différents domaines concernés.

2) Quelles sont les possibilités qu'ouvrent le Projet sur les finalités d'apprentissage et le nouveau programme d'études ?

- a. Possibilité de voir des innovations dans la formation étant donné que l'on disposerait de davantage de temps grâce au nouveau programme d'études de trois ans.
- b. Plus d'espace pour offrir de la formation particulière dans certains domaines de pratique à l'ensemble des résidents et pour permettre aux résidents de se concentrer avant de commencer leurs programmes de CCA.
- c. Possibilité d'envisager l'uniformisation du programme d'études dans les programmes de CCA.
- d. Possibilité de mieux préparer les résidents qui entrent dans les programmes de CCA à travailler pour atteindre le niveau attendu d'un titulaire de CCA.
- e. Le renforcement des attentes en matière de compétences de base dans certains domaines liés aux CCA peut permettre de mieux définir le rôle des titulaires de CCA qui détiennent des compétences additionnelles, de façon à mieux mettre en valeur le continuum des compétences.
- f. Grâce aux attentes claires présentées dans le Profil de formation pour la résidence, la réforme du programme d'études offre l'occasion de redéfinir les CCA dans le but de répondre aux besoins de la génération actuelle.
- g. La discussion sur la durée des programmes de CCA et la mise en œuvre de certaines expériences tirées du programme d'études de base pourraient nous conduire à envisager la mise en place d'un cursus véritablement axé sur le développement des compétences, et pas uniquement sur la durée.

3) Quels sont les défis que posent le Projet sur les finalités d'apprentissage et le nouveau programme d'études ?

- a. Étant donné que le programme d'études de base variera probablement d'un bout à l'autre du pays, les compétences de base pourraient être difficiles à évaluer.
- b. Le financement continuera de représenter un défi :
 - i. Nous ne savons pas s'il sera maintenu en cas de prolongation du programme de base.
 - ii. Il variera d'un bout à l'autre du pays.
 - iii. Dans quelle mesure sera-t-il flexible pour modifier la durée d'un programme le cas échéant ?
- c. La prolongation/refonte du programme d'études créera peut-être un trou d'un an dans l'admission aux programmes de compétences avancées et un retard subséquent de la diplomation.

- d. L'utilisation de CaRMS
- e. Les demandes d'admission aux programmes de CCA pourraient diminuer :
 - i. Les résidents pourraient choisir les programmes du Collège royal si leur durée est comparable.
 - ii. Les résidents pourraient choisir de ne suivre aucune formation en compétences avancées si le programme dure déjà trois ans et qu'ils souhaitent commencer à travailler.

4) Qu'est-ce que les directions des programmes de compétences avancées souhaitent communiquer au CMFC et aux responsables de la planification curriculaire ?

- a. Les nombreuses variables qui entrent en jeu rendent la planification difficile. Il faut prendre certaines décisions et offrir des options relativement à la façon dont le CMFC envisage la formation en compétences avancées afin que le travail puisse commencer.
- b. Plus de communication entre les facultés pour l'uniformisation du programme d'études de base afin de faciliter la transition vers les programmes de compétences avancées.
- c. Améliorer le message véhiculé par le CMFC sur la nature des CCA, afin que les étudiants en médecine et les résidents comprennent les attentes que ces programmes comportent.
- d. Plaider en faveur d'une rémunération proportionnelle au travail afin de réduire certains écarts liés à la seule certification.
- e. S'assurer que le message véhiculé par le CMFC au sujet de la globalité des soins demeure positif à l'égard des titulaires de CCA.
- f. Veiller à ce que les programmes de compétences avancées soient pris en compte lors de la planification du programme d'études de base dans les différents domaines liés aux CCA.
- g. Revendiquer du financement afin de permettre une flexibilité.

5) Quelles seraient de grandes idées à envisager tandis que nous contemplons l'avenir de formation en compétences avancées ?

- a. Envisager des programmes intégrés à la fin de la deuxième année, qui pourraient évoluer vers un concept 2 + 2 (ou 2 + ?). Il faudrait que les résultats du jumelage CaRMS demeurent les mêmes et que les universités et les provinces coopèrent pour permettre des transferts à ce moment-là si des apprenants changent d'université.
- b. Envisager une formation accélérée lors du programme de base pour les résidents qui savent qu'ils vont déposer une demande d'admission à un programme de compétences avancées et qui peuvent acquérir certaines des compétences dans le cadre ce programme.
- c. L'admission directe en MU a été abordée, mais pas débattue.
- d. Supprimer CaRMS ou bien mettre en place davantage de points d'entrée pour CaRMS.

Prochaines étapes :

1. Guides de réforme du programme d'études : Guides produits afin de réunir les attentes et de recueillir des exemples pédagogiques pour une formation de compétences avancées qui cible délibérément le leadership, le plaidoyer, l'érudition et la consultation.
2. Le CMFC examinera des prototypes de programmes d'études pour le nouveau programme de base, y compris les compétences avancées. Ces prototypes seront transmis au personnel des programmes dès qu'ils seront disponibles afin de commencer à examiner des options pour la formation.